

# RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

**ORGANISATEUR(S) :** BONJOUR MINUIT

**THÈME :** FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 3h

 Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout membre d'une association

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

### Objectifs pédagogiques

Les dirigeants bénévoles des associations ont une responsabilité civile et pénale. Souvent, ces dirigeants ne sont pas formés au cadre général de la responsabilité des dirigeants. Nous souhaitons les former à cela ainsi qu'à la responsabilité de l'association en tant que personne morale et aux process permettant de limiter leur responsabilité

### DATE(S) DE LA FORMATION

**25 janvier 2022**

18H30-21H30

### POUR S'INSCRIRE

 0296015140

 contact@bonjour-minuit.fr

 [https://www.formations-benevoles.bzh/for...](https://www.formations-benevoles.bzh/)

### LIEU DE LA FORMATION

Bonjour Minuit, Place Nina Simone  
22000 Saint-Brieuc

### STRUCTURE FORMATRICE

 BONJOUR MINUIT

 Voir la présentation de cette structure